



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE
DU DISTRICT AUBE DE FOOTBALL
SAISON 2022/2023
PROCES-VERBAL N°4
DU 24 JANVIER 2023



PRESIDENT DE SEANCE : Thierry Raybaudi (en visio)

PRESENTS : DELANDHUY Raphael, DE FARIA Thomas (visio), DALLA POZZA Pascal, GOMAS Olivier (visio), GROD Denise, MEMBRADO Yann, MEZRICHE Toufik, PEREIRA José,

ABSENTS EXCUSES : CASTEL Frédéric, CHANDOURI Rachid (représentant des arbitres au C D),
INVITE : BIDAULT François, NALOT François

En l'absence pour raison familiale de Frédéric CASTEL, président de la CDA Aube, Thierry Raybaudi ouvre la séance à 18h50.

1. PREAMBULE, APPROBATION DU PV3

1.1 Préambule :

La CDA présente ses meilleurs vœux à l'ensemble de la famille du football auboisi et remercie tous ceux qui lui ont exprimé leurs.

La CDA exprime tout son soutien à notre ami Vincent Guicheteau face au combat qu'il mène et manifeste son souhait d'un prompt rétablissement à Tristan Fernandes suite à son grave accident de la circulation.

1.2 Approbation du PV3 :

Le PV3 de la saison 2022-2023 est approuvé par les membres présents.

1.3 Auditions

La CDA constate l'absence des arbitres convoqués pour les auditions de ce jour. Les décisions prises leur seront communiquées ainsi qu'à leur club.

1.4 Invité

F. Nalot est reçu à sa demande afin de réaliser un point sur les observations/tutorats qu'il a réalisés depuis le début de saison. La CDA remercie vivement François pour l'aide apportée et ses retours qui vont être utilisés au mieux.

2. COURRIELS RECUS

Le 18.11 Francis Vogel, président de JSFC, demande quand un de ses jeunes arbitres sera désigné. La date de la première désignation de ce jeune arbitre lui est communiquée.

Le 20.11 David Despret informe avoir utilisé une feuille de match papier suite à un souci avec la FMI.

Le 22.11 Jean Fraumens et Jorge Dias mettent en copie la CDA de l'envoi de rapports disciplinaires.

Le 26.11 David Mathurin met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 26.11 Yann Barthaux produit un rapport suite à l'arrêt d'un match. Il reçoit les félicitations du secrétaire général du DAF pour la qualité de son écrit et sa participation active dans ce dossier.

Le 28.11 Erik Guillet transmet un rapport disciplinaire.

Le 04.12 Tom Deroussy signale la blessure d'un de ses AA sur un match d'U16 R1.

Le 06.12 Marie Jeanne Bastos, secrétaire du Riceys Sport, questionne sur les modalités à remplir pour que son arbitre de club garde son statut. José lui fait une réponse.

Le 06.12 David Despret met la CDA en copie d'un rapport disciplinaire envoyé à la ligue.

Le 07.12 Roihim Mdere se met à la disposition de la CDA pour le 11.12.

Le 10.12 Ricardo Duarte annonce son absence au rattrapage du test physique pour motif professionnel.

Le 11.12 Boris Vechin fait savoir qu'il est convoqué en commission des compétitions.

Le 12.12 Erik Guillet rédige un rapport circonstancié suite à un souci de FMI.

Le 13.12 David Lobreau demande les dates de la prochaine FIA.

Le 16.12 Pascal Mahot, FC Vallant les Grès, demande via la direction du DAF, si une nouvelle date est prévue pour la formation d'arbitres clubs car son candidat ne peut assister à celle du 17.12. A ce jour aucune date n'est fixée pour nouvelle formation d'arbitres club.

Le 18.12 Damien Legrand, président d'Academy Football Club, met en copie la CDA de son message destiné à la commission des compétitions annonçant son absence à convocation du 20.12.

Le 19.12 Steven Sousa demande quand les résultats de la formation d'arbitres clubs seront publiés.

Le 26 puis le 27.12 des candidats ayant réalisé la formation d'arbitres clubs du 17.12 demandent à connaître les résultats de la formation. Les résultats seront communiqués après validation par le CD.

Le 03.01 Toufik Mezriche met en copie la CDA de l'envoi de son CM d'indisponibilité jusqu'au 03.03. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 03.01 Ryan Maurin demande informations et conseils pour pouvoir postuler à la ligue. La CDA lui propose d'intégrer le groupe mis en place pour travailler une potentielle candidature ligue.

Le 03.01 Toufik Mezriche met en copie la CDA de son envoi d'un CM d'indisponibilité de 2 mois.

Le 04.01 Didier Guillier informe arrêter toutes ses fonctions au sein du club de l'AS Marigny le Chatel et St Martin de Bossenay.

Le 16.01 Nabil Boulacheb réclame la mise à jour de ses frais de tutorat.

Le 20.01 Damien Guyot échange avec Jean Pierre suite à sa non présence sur une FMI alors qu'il s'est bien rendu à son match.

Le 22.01 Cédric Barre, arbitre des Ardennes, sollicite un écusson de notre district pour compléter sa collection.

Le 22.01 Boris Vechin envoie une lettre d'excuse suite à son comportement en commission des compétitions.

3. INFORMATIONS CRA/LIGUE

Vincent Merulla, président bénévolat-Distinctions à la ligue, demande la liste des personnes proposées par la CDA pour les médailles de la ligue 2022 en vue de la réunion de la CRA. La CDA lui communique ses récipiendaires le 09.12

Matthieu Lombard, CTA, questionne les CDA sur les possibles candidats à l'examen ligue FUTSAL.

4. INFORMATIONS DISTRICT/CDA

4.1 District

La réservation de la salle pour le rattrapage du test des connaissances des arbitres et arbitres clubs absents au rassemblement de septembre est faite par le DAF. L'annonce de la formation d'arbitres clubs est publiée sur le site du DAF le 22.11.2022.

La commission des compétitions tient informée la CDA des divers changements d'horaires ou de terrain, des reports de matchs ou des forfaits d'équipes aussi bien sur les compétitions jeunes ou adultes. Des aménagements d'horaires sont mis en place afin que les supporters de l'Equipe de France puissent suivre son parcours en coupe du monde.

Le 30.11 le service compétition signale un souci de clôture de la FMI. L'arbitre concerné est rappelé à ses obligations administratives.

Le 03.04 et 05.12 Rodolphe VIGREUX, Elu de permanence, met en copie la CDA d'échanges et le compte rendu faisant suite à une déclaration de terrain impraticable ne remplissant pas la procédure. Le dossier est en décision auprès de la commission des compétitions.

Le 06.12 la direction du DAF envoie à l'ensemble des commissions une note relative à une bonne pratique en matière de compte rendu suite à réunion.

Le 08.12, la direction du DAF annonce le report de l'AG du DAF du 12.12 au 16 janvier 2023.

Le 14.12, la liste des candidats à la formation d'arbitres clubs est communiquée à la CDA.

Le 22.12 la commission des Compétitions saisie la CDA d'un dossier suite à audience. La CDA valide la demande de sanction.

Cédric Bouge, commission des délégations, met en copie la CDA de son courriel aux délégués du DAF qui vont réaliser un rassemblement le 04.02 et avec qui la CDA organise un temps de concertation durant son rassemblement des arbitres.

La direction du DAF demande à revoir le pv2 de la CDA pour correctif et ajustement. Elle demande également une liste exhaustive des arbitres clubs ayant validés le recyclage ou la formation annuelle.

La famille de Tristan Fernandes demande, le 10.01 via le DAF, le retrait d'une désignation suite à l'accident de la circulation dont Tristan a été victime.

La commission des compétitions communique le tirage au sort des matchs de coupes jeunes et adultes à jouer les 04 et 05.2023 ainsi que les mises à jour des différents calendriers.

Jean Pierre informe qu'un jeune arbitre issu de la dernière FIA est désignable.

4.2 CDA

Le 01.12.2022, la CDA a rencontré la commission des délégations afin de réaffirmer le rôle et les prérogatives de chacun. Au terme de cet échange fructueux, Il est conclu que ladite commission des délégations interviendra au rassemblement du 04.02.2023 afin d'avoir un temps d'échange avec l'ensemble des arbitres.

Le 01.12 la CDA est destinataire de rapports circonstanciés suite à la pose d'une réserve technique faite à un jeune arbitre. Au regard des éléments portés à la connaissance de la CDA, les faits énoncés relevant des prérogatives de l'arbitre et en aucun cas d'une faute technique, il est décidé de classer sans suite ce dossier.

Le 02.12 la CDA a organisé une séance de rattrapage destinée aux arbitres et arbitres clubs absents au rassemblement de septembre. Au regard du nombre important d'absents dans les rangs des arbitres clubs, la CDA a décidé à titre exceptionnel et dans l'intérêt des clubs, de proposer une seconde séance de rattrapage le 17.12.2022.

Le 17.12.2022, Pascal, Raphael et José ont, au nom de la CDA, effectué une formation destinée aux candidats au statut d'arbitres clubs. A la fin de cette journée 4 candidats ont validé le test final et intègrent la liste des arbitres clubs.

Le 17.12 la CDA a organisé une seconde et une troisième séance de rattrapage pour les arbitres clubs. Ainsi le DAF compte 21 arbitres clubs validés. La CDA constate et regrette une baisse de 50% du nombre d'arbitres validés. La liste sera publiée sur le site du DAF.

La CDA a interrogé Matthieu Lombard, CTA, sur la possibilité de financer une formation d'observateur. Il semble que les fonds disponibles ne permettent pas ce type de formation.

Les convocations pour le rassemblement du 04.02.2023 sont envoyées le 04.01.2023

La CDA a organisé un temps de travail préparatoire au rassemblement du 04.02.2023 le 14.01 en visio.

La CDA est régulièrement sollicitée au sujet des places disponibles pour la FIA. L'ensemble des interpellations sont orientées vers le gestionnaire de cette formation.

Frédéric a échangé avec le responsable de l'arbitrage en UFOLEP au sujet d'un nouvel arbitre FFF.

5. DESIGNATIONS

A l'aube de cette deuxième partie de saison, la DAF compte 97 arbitres : 18 ligues dont 2 candidats adultes, 50 arbitres de district adultes et 29 jeunes arbitres.

La CDA remercie Raphael pour le travail d'accompagnement réalisé auprès des arbitres en retard ou en difficulté dans la constitution et la validation de leur licence.

5.1 Adultes :

Jose est conduit régulièrement à effectuer des modifications de dernière minute et remercie ceux qui acceptent des changements parfois le dimanche matin.

Le 17.11 Cédric Cuisinier demande le retrait d'une désignation du 27.11 pour raison familiale.

Le 18.11 Auguste Augier demande le retrait des désignations les 20 et 27.11 pour motif professionnel.

Le 18.11 L'Etoile chapelaine demande la désignation d'un arbitre en D3 pour le 20.11.

Le 20.11 Bilel Boulemnakher signale une désignation incompatible avec sa situation. José fait le nécessaire.

Le 24.11 Majhoub Najlaoui fournit un CM suite à une indisponibilité.

Le 27.11 Jordan Beaujoin informe de son absence à désignation du jour pour raison médicale.

Le 29.11 Denis Derenne envoie un CM d'indisponibilité allant jusqu'en janvier. Il produit un CM de reprise le 12.01.23.

5.2 Jeunes :

Le 18.11 Valentin Rebelo signale son absence à désignation pour le 19.11 pour raison familiale.

Le 19.11, Thierry donne une suite favorable, au regard du motif invoqué, à une demande d'arbitre formulé par le SSF.

Le 20.11 Didier Cattiaux, dirigeant de St Julien, signale l'absence d'un arbitre en U18.

Le 22.11 Vianney Royer sollicite un changement de désignation.

Le 24.11 Amin Essahli sollicite le retrait d'une désignation pour le 03.12.

Le 25.11 Raphael Delandhuy demande le retrait d'une désignation en jeunes du 26.11.

Le 28.11 Ryan Maurin signale une indisponibilité pour le 04.12.

Le 30.11 S Guinot, président du Fc Vallant, signale qu'un de ses jeunes arbitres est désigné sur un match de l'entente à laquelle son club est attaché. Thierry fait le nécessaire pour corriger cela.

Le 03.12 Hugo Rabiât fournit un CM pour son indisponibilité du jour.

Le 08.12 Jonathan Noualhaguet informe qu'il ne pourra plus être disponible pour des désignations en jeunes. La CDA le remercie pour les services rendus.

Le 10.12 Vianney Royer signale son absence à désignation du jour car celle-ci ne répond pas à sa fiche de renseignements de début de saison.

Le 10.12 Yanis Tachfine informe qu'il ne peut se rendre à sa désignation du jour pour raison de santé.

Le 12.12 Hugo Rabiât signale qu'en l'absence du central désigné, il a dirigé une rencontre de Coupe du grand Est en U15. La CDA demande des explications aux deux arbitres concernés.

Le 17.01 Amin Essahli donne une explication à son absence à convocation.

Le 21.01 Alexis Phedoroff donne une explication à son absence du 10.12.22.

5.3 Observations – Tutorats - foot diversifiés

Le 18.11 Franck Milesi demande à ne pas être observé. La CDA prend acte de sa demande.

Pascal modifie le 21.11 la désignation en FFSU suite à la blessure d'un membre du trio initial. Il est sollicité le 07.12 par Laurent DUCLOS, FFSU, pour la désignation de 2 trios le 26.01.2023 dans le cadre d'un tournoi qualificatif au championnat de France des IUT entre 4 équipes : Longwy, Reims, Bourges et Troyes. Après avoir eu plus amples informations, Pascal contacte les arbitres pouvant être intéressés et disponibles pour cet évènement. La CDA relance l'ensemble des arbitres susceptibles d'officier sur cet évènement le 04.01.2023 avant que Pascal ne procède aux désignations. Pascal doit revoir les désignations le 18.01 suite au forfait d'une équipe. La CDA tient à remercier les arbitres ayant répondu à la sollicitation.

Le 06.12 le FCMT sollicite la désignation d'arbitres sur une compétition FUTSAL du 11.12 en Coupe du Grand Est Féminine, à laquelle la CDA ne peut accéder car elle n'a pas d'arbitres habilités à la pratique du FUTSAL de disponible.

Yann envoie le 17.12 à Jean Pierre le listing des observations réalisées en ligue afin que les défraiements soient effectués.

Olivier fait un état des lieux des observations et tutorats en jeunes afin qu'il soit possible de planifier les observations et tutorats restant à faire.

José signale le 13.12 avoir observé un arbitre avec un potentiel intéressant qu'il convient de suivre et soutenir dans sa volonté de progression.

Le 18.12 Erik Guillet dépose un recours suite à la réception d'une observation. Le RI de la CDA ne permet pas de donner suite à une telle requête. L'observation est validée.

6. ETDA

6.1 Formation Ligue adultes et jeunes

Denise demande, au regard de ses obligations personnelles et professionnelles, à être déchargée de cette mission.

6.2 Pôle physique

La CDA apprend, via le pv9 de la CRA du 10.12.22, de l'abandon du projet du centre d'entraînement labélisé à Troyes compte tenu du montant de location des installations fixées par l'agglomération Troyenne.

6.3 Référents arbitres :

Toufik, Thomas, Raphael et Pascal restent à l'écoute des groupes dont ils sont référents.

6.4 FIA

Denise effectue les différentes réservations nécessaires à la réalisation de la seconde FIA de la saison. Elle commande le matériel manquant. Denise sollicite également les formateurs habilités par l'IR2F pour une contribution à cette formation qui à ce jour compte 31 candidats nécessitant 5 formateurs. Elle gère l'organisation du module 7 prévu le 11.02.2023.

Herve Pimpernet dépose une demande en lien avec la prochaine FIA.

L'IR2F réalise un bilan des FIA sur le territoire de la ligue avec une mise en avant des axes d'amélioration possibles.

6.5 Promotionnels

François va continuer jusqu'à la fin de saison les observations de nos promotionnels désignables.

7. TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Jose demande, suite à la formation du 17.12 et après quelques retours durant les rattrapages des 02 et 17.12, s'il est envisageable de faire voir les arbitres clubs sur une observation/conseils.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de séance, Thierry Raybaudi, lève la séance à 21h55.

La réunion n°5 de la CDA est prévue le 22.03.2023 à 18h30

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

Thierry RAYBAUDI

Le Secrétaire de séance

José PEREIRA